

IPR 250



INSECTICIDE PYRETHRE RENFORCE

AVANTAGES

Solution insecticide à **base de pyrèthre renforcé**. Actif sur les insectes communs tels que mouches, moustiques, guêpes, mites, ...

Faible toxicité vis-à-vis des mammifères. Idéal pour une lutte efficace **contre les insectes volants**.

Economique : **3000 pulvérisations**.

UTILISATIONS

Usage domestique, collectivités, services de nettoyage, industries, ...

MODE D'EMPLOI

Positionner l'aérosol dans l'appareil (diffuseur programmable).

CARACTERISTIQUES

Aspect : Liquide fluide
Densité : < 1
Gaz propulseur : Butane
Dimensions : 65 mm x 144 mm
Volume net : 250 ml

Mention d'avertissement : DANGER

Classements CLP : SGH09  SGH02  SGH07 

Substances biocides : Extrait de chrysanthemum cinerariaefolium produit à partir de fleurs de tanacetum cinerariifolium ouvertes et mures avec un dioxyde de carbone supercritique (n° CAS 89997-63-7/ TP18) : 16.64g/kg ;
Ether de (butoxy-2 ethoxy)-2 ethyle et propyle-6 piperonyl (n° CAS 51-03-6 / TP18) : 82.27g/kg

Conditionné

en France

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.

NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée pour toute application non conforme à nos instructions.

Quelques références complémentaires :

DIFFUSEUR 2004 ♦ IPR 400